



ROYAN, le 21 mars 2008

HT/SD

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

**JEUDI 27 MARS 2008
à 18 H 30
Salle du Conseil Municipal**

Ordre du Jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2008
- 1. Création de commissions municipales et désignation des membres
- 2. Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire
- 3. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- 4. Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 5. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'hôpital
- 6. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Mixte du Carel
- 7. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Administration des lycées, des collèges et des Conseils d'Ecoles des établissements du 1^{er} degré
- 8. Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'Union des Marais du département de la Charente-Maritime (UNIMA)
- 9. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)
- 10. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS)
- 11. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de l'association du Centre Socio-Culturel de Royan
- 12. Indemnité de fonction des élus
- 13. Agglomération Royan Atlantique – Désignation des délégués de la commune
- 14. Construction de l'unité de traitement des pesticides – station eau potable "la Bourgeoisie" – attribution des marchés négociés
- 15. Construction d'un complexe multi-accueil – avenant au lot n° 13 "électricité"
- 16. Rénovation des voûtes du port de plaisance – avenant au marché de maîtrise d'œuvre
- 17. Dérogation au repos dominical – boutique Garance
- 18. Dérogation au repos dominical – parfumerie Douglas
- 19. Dérogation au repos dominical – magasin 8 à Huit
- 20. Dérogation au repos dominical – magasin Intersport
- 21. Dérogation au repos dominical – magasin Gemo Vêtements
- 22. Dérogation au repos dominical – magasin Gemo Chaussures